



# Chevroux

## NOUVELLES

---

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 62 - Novembre 2018

---

### **Billet de M. Charles-Edouard Bonny - Président du Conseil général**

---

Mesdames, Messieurs les habitants de la commune de Chevroux,

C'est avec honneur et fierté que je vous adresse ces quelques mots, comme Président du Conseil général de la commune de Chevroux.

Comme vous le savez, cette tâche est très importante dans une commune, le Président préside le Conseil général, qui est l'autorité délibérante de la commune.

Pour rappel, le bureau du Conseil général se compose de :

- ◆ un Président ;
- ◆ un Vice-président ;
- ◆ deux scrutateurs et deux suppléants ;
- ◆ un secrétaire.

Il faut savoir que nous avons 4 séances du Conseil général par année (mars, juin, octobre et décembre), pour traiter les différents préavis émis par la Municipalité. Les commissions de surveillance, les commissions ad hoc et les commissions thématiques ont un rôle important à jouer pour l'étude des préavis et l'élaboration des rapports qui sont présentés aux conseillers.

C'est avec transparence également que les conseillers peuvent se prononcer sur les préavis, puisque chaque membre du conseil reçoit l'ensemble des documents qui seront traités lors de la séance du Conseil.

Le Président du Conseil général a également la responsabilité du bureau du Conseil pour les votations et élections fédérales, cantonales et communales.

./..

## Billet de M. Ch.-Edouard Bonny (suite)

---

C'est avec plaisir et une grande satisfaction que je conduis les débats des séances du Conseil général. Il est important de respecter le règlement du Conseil lors des interventions des conseillers, il permet de fixer le contexte d'une séance. Il faut également maîtriser les aspects juridiques des différentes interventions, notamment les postulats, les motions, les interpellations, les amendements, les sous-amendements, etc., etc.

Je dois reconnaître que chaque conseiller, lors des séances du Conseil général, est très respectueux envers les intervenants et chacun maintient une grande discipline. Je vous remercie très sincèrement pour cette manière de fonctionner.

Les contacts et échanges avec les membres de l'exécutif (Municipalité) sont très constructifs et cordiaux.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du bureau du Conseil général, pour leur dévouement et l'entente que nous avons. Un grand merci également aux conseillers et membres des commissions pour leur engagement et présence lors des séances.

J'invite toutes les personnes motivées de notre commune à venir participer aux séances du Conseil général, en formulant leur demande par écrit. (Il est aussi possible de venir comme auditeur).

Chères concitoyennes, Chers concitoyens, je vous remercie d'avoir pris du temps pour me lire et vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019.

Pour tous renseignements concernant le Conseil général de Chevroux :

Charles-Edouard Bonny

079 / 390 76 18



# Temps de l'Avent - Rencontres

Chères villageoises, chers villageois,

La fin de l'année approche à grand pas... Pour cette occasion, la commission « Culture & Loisirs » souhaite renouveler l'expérience des « *Fenêtres de l'Avent* » en vous sollicitant du 1<sup>er</sup> au 24 décembre.



Le principe est simple : chaque jour depuis le 1<sup>er</sup> décembre, une nouvelle fenêtre s'allumera. Nous vous laissons le soin, si envie, d'offrir une tasse de thé chaud aux passants, lors de l'illumination de votre fenêtre entre 18h et 20h.

Nous vous ferons parvenir le programme du calendrier de l'Avent dès qu'il sera complet.

Si vous êtes intéressés, contactez Mathilde Annen par courriel [mathilde.annen@gmail.com](mailto:mathilde.annen@gmail.com) ou par téléphone au 079 951 49 51.

Merci d'avance pour votre participation et au plaisir de vous revoir prochainement !

La Commission « Culture & Loisirs » de Chevroux  
Mathilde Annen, Lionel Bonny, Jean-Michel Chevey, Thomas Cuany,  
Frédéric Gaiani

## Fenêtres de l'Avent

### *Une nouvelle idée ?*

Faites-nous part de vos propositions d'animation ou de rencontres, au sein de la commune de Chevroux, à l'adresse suivante :

[loisirschevroux@gmail.com](mailto:loisirschevroux@gmail.com)

La Commission « Culture & Loisirs » récoltera vos avis et idées, afin d'orienter de nouvelles animations.



Pour la Commission « Culture & Loisirs »

# Tables d'hôtes à Chevroux - Aux plats mijotés

---

Pro Senectute Vaud vous propose de partager un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de « Tables d'hôtes », organisées par des bénévoles.

Comme chaque année, Mmes Margrit Thévoz et Françoise Castelain vous accueillent chez elles pour partager un bon moment et faire de nouvelles connaissances, tout en dégustant de savoureux petits plats.

<b>Lieu</b>	Rue de la Motte 4, 1545 Chevroux
<b>Horaire et dates</b>	à midi, les lundis 3 décembre 2018, et, en 2019, les 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1 <sup>er</sup> avril, 6 mai et 3 juin.
<b>Participation</b>	CHF. 15.- tout compris
<b>Renseignements &amp; Inscriptions</b>	Mme Margrit Thévoz 079 733 39 42 jusqu'au vendredi précédant le repas



[vd.prosenectute.ch](http://vd.prosenectute.ch)

## Fermeture des bureaux : vacances de Noël

---

La Bourse communale, le bureau du port et le Greffe Municipal seront fermés du

**Lundi 24 décembre 2018**

au

**Lundi 7 janvier 2019**

Merci d'en prendre bonne note.



# Sapins de Noël

---

Distribution de sapins :

**Samedi 8 décembre 2018**  
**de 10 h 00 à 12 h 00**  
**à la halle multifonctions.**



Des sapins de Noël seront à disposition de la population contre la modique somme de **CHF. 5.- l'arbre** ; cette année le gain sera reversé, comme en 2016, aux écoles de Chevroux.

Comme à l'accoutumée, une collation vous sera servie sur place.

Nous nous réjouissons de votre passage.

La Municipalité

# Fermeture de la déchetterie

---

Durant les fêtes de fin d'année, la déchetterie sera fermée du :



**Samedi 22 décembre 2018 à 11 h 45**  
**au**  
**2 janvier 2019 y compris,**

**mais elle sera ouverte**  
**samedi 29 décembre 2018 de 9 h 45 à 11 h 45**

Merci d'en prendre bonne note et de votre compréhension.

La Municipalité

# Noël au refuge avec les élèves de Chevroux

---

En attendant Noël, au refuge de Chevroux...

La Commission « Culture & Loisirs », en collaboration avec les maîtresses et les élèves des classes de Chevroux, ont le plaisir de vous inviter le

**Mardi 18 décembre 2018**

à la soirée de Noël organisée au refuge, avec les animations suivantes :

**dès 18 h 30 - poésies et chants**

**dès 19 h 00 - Contes joyeux et musicaux**

**dès 20 h 00 - thé, vin chaud et pâtisseries**



La Commission se réjouit de vous accueillir nombreux pour partager un moment d'amitié, d'évasion et de rêves aux pays des contes.

# Nouveaux citoyens

---



Chevroux a l'honneur de compter 5 nouveaux jeunes citoyens qui ont atteint ou vont atteindre leur majorité civique cette année 2018, soit :

Logan Pradervand, né le 6 janvier 2000

Estelle Marmier, née le 3 mars 2000

Azul Moises Garcia Calvo, né le 21 avril 2000

Sébastien Wolf, né le 23 août 2000

Leah Maire, née le 28 décembre 2000

et 4 jeunes habitants, qui atteindront leur majorité en 2019, soit :

Shanon Marcuard, née le 14 janvier 2001

Marie Bonny, née le 29 avril 2001

Nils Thévoz, né le 8 mai 2001

Anaïs Delley, née le 4 décembre 2001

La Municipalité de Chevroux est heureuse et fière de pouvoir les compter parmi ses jeunes citoyens, à cette étape importante de leur vie.



## Sortie des Aînés le 26 juin 2018

---



Par une belle journée de juin, nous avons eu le plaisir d’emmener les Aînés de Chevroux, de 65 ans et plus, pour une balade sur les lacs de Neuchâtel et Morat.

Après une traversée sur le bateau « La Béroche », qui nous a emmenés à Neuchâtel, nous avons pris place sur le « Le Neuchâtel » (bateau à vapeur), qui a donné quelques frayeurs à certains de nos navigateurs ; ils vous ont sans doute déjà raconté (bris de verres à répétitions)... où nous avons partagé un repas fort délicieux, à bord, en toute convivialité.





## Félicitations aux habitants de Chevroux qui fêteront leurs 80 ans et plus en 2019

---

Madame	Gilberte CUANY	08.06.1922
Monsieur	Roger WOLF	20.03.1926
Monsieur	Pierre BONNY - MORA	01.03.1928
Madame	Roselyne BONNY	19.02.1930
Madame	Yvette BONNY - VERDON	24.01.1932
Madame	Marlyse MAYOR	24.11.1932
Monsieur	Gilbert CUANY	30.11.1933
Madame	Erika BRÜNING	09.12.1933
Madame	Andrée BONNY – CORBAZ	08.10.1934
Madame	Georgette BONNY - FORESTIER	15.11.1934
Madame	Verena JAQUIER	08.01.1935
Madame	Colette VOLLERT	04.06.1935
Monsieur	Pierre-André DUVANEL	11.09.1935
Monsieur	Ernest ROUX	03.01.1936
Monsieur	Philippe MAIRE - KRAFT	03.09.1936
Madame	Ginette MAIRE - KRAFT	02.11.1936
Monsieur	Charles MARCUARD - BONNY	16.01.1937
Monsieur	Charles-André KRAFT	26.09.1937
Madame	Anita WOLF	04.02.1938
Monsieur	Roland BONNY	25.06.1938
Madame	Béatrice-Josée OBERHOLZER	18.09.1938





# « Merci » de Mme Fabienne Bonny - Hurni

---

Chères anciennes élèves,  
Chers anciens élèves,

1 kg 410 ou 1'410 grammes de bonheurs reçus ! Que vous dire ?

Si ce n'est MERCI pour toutes ces marques de reconnaissance !

Que vos nouvelles viennent de Dubaï, de New-York, d'Allemagne, de France, de toute la Suisse, de Chevroux, de Grandcour, de Missy ou de Corcelles, tous vos messages m'ont profondément émue et énormément touchée.

Le poids de vos mots, la gentillesse de votre prose, vos souvenirs chevrotins sont des perles que je conserve précieusement dans l'écrin de mon cœur. Je suis heureuse d'avoir fait un bout de chemin avec vous, et, en vous lisant je constate que vos souvenirs me comblent de joie. Vous pouvez être fières et fiers de votre parcours en tant qu'adultes, parents à votre tour. Que de réussites !

Bravo à vous tous d'avoir accompli ce parcours de vie. Pour les plus jeunes, bravo pour votre scolarité que je vous souhaite encore pleine de succès.

A vous tous, j'envoie à mon tour toute ma gratitude pour tous ces mots, ces phrases, pour le temps que vous avez consacré à composer et envoyer une carte, une lettre, un bricolage.

Que le bonheur, la joie, le succès, les réussites, les belles rencontres, les superbes surprises et la santé puissent être au rendez-vous de la continuité de votre vie.

Avec toute ma sincère amitié.

Fabienne Bonny










# Calendrier des manifestations 2018 - 2019

- 30 novembre Club des Aînés : « ONG Construire son avenir au Cambodge : 4 ans après » - Lionel Imhof
- 2 décembre 18h Paroisse PACORE : Feu de l'Avent au Château d'eau de Grandcour
- 5 décembre 9h30 à 11h00 rencontre « Parents - enfants »  
Bibliothèque intercommunale  
« La Passade » Grandcour :  
Thème de lecture :  
« Chasse aux mandarines »
- 8 décembre Distribution des sapins de Noël aux habitants de Chevroux
- 15 décembre Glisse-Club Grandcour : sortie familles à Verbier (départ 7h) : inscription jusqu'au 6 décembre  
& Club des Aînés : Fête de Noël
- 18 décembre Commission « Culture et Loisirs » : Noël des écoles au Refuge de Chevroux
- 21 décembre 20h Noël du culte de l'enfance à Ressudens
- 31 décembre Jeunesse de Chevroux : Tournée du Nouvel An
- 2 janvier **2019** Jeunesse de Chevroux : Bal masqué au Restaurant du Port  
& FC Ressudens : Apéro du FCR (buvette de Grandcour)
- 18 janvier FC Ressudens : Match aux cartes (salle de gym de Grandcour)
- 19 janvier Glisse-Club Grandcour : sortie familles Champéry (départ 7h) : inscription jusqu'au 10 janvier
- 25 janvier Club des Aînés : « Voyage au Rwanda » - Danièle Kung
- 26 & 27 janvier Glisse-Club Grandcour : week-end à Grimentz - sortie familles (départ 6h - retour dimanche soir vers 19h)



# Calendrier des manifestations 2019 (suite)

27 janvier	14h	Loto de « La Lyre » et de l'Ecole de Musique à Grandcour	
9 février		FC Ressudens : souper de soutien (salle de gym de Missy)	
16 février		Glisse-Club Grandcour : sortie familles à Nax (départ 7h) : inscription jusqu'au 7 février	
17 février	14-17h	Commission « Culture & Loisirs » : Jeux de sociétés pour les personnes de 6 à 99 ans (salle du Conseil général)	
22 février		Club des Aînés : « L'Odyssée de Caroline vers la Chine » - Françoise Duc	
15 mars	19h30	« L'Arc-en-Ciel » : souper de soutien (fondue) : Grande salle de Missy	
16 mars		Glisse-Club Grandcour : Sortie familles à Adelboden (départ 7h) ; fondue au retour à Grandcour (inscription jusqu'au 7 mars)	
22 mars		Glisse-Club Grandcour : sortie raquettes, selon météo (départ 18h)	
23 mars		FC Ressudens : reprise du Championnat	
22-23 mars	20h00	«La Lyre» - Grandcour : soirées annuelles à l'Auberge communale de Corcelles-Payerne	
29 mars	14h-16h	Club des Aînés : Intervention de Christophe Schindelholz, diacre suffragant	
6 avril		« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
24 avril	20h15	Chœur Mixte Chevroux : soirée -spectacle au Beaulieu à Payerne ; générale publique - entrée au chapeau (ouverture des portes 19h)	
26 & 27 avril 1 <sup>er</sup> , 3 et 4 mai		Chœur Mixte Chevroux : soirées-spectacles au Beaulieu à Payerne - sur inscription	

# Calendrier des manifestations 2019 (suite)

26 avril	Club des Aînés : « Je souhaite rester à domicile : avec les soins à domicile, c'est possible » - Anne Burdet, CMS Payerne	
28 avril	Jeunesse de Chevroux : course aux œufs & Glisse-Club Grandcour : participation au Slow Up du Vully	
4 mai	« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
11 mai	Glisse Club Grandcour : vente de gâteaux	
18 mai	CVC : régata d'ouverture - ouvert à tous (friture de perches à midi)	
24 mai	Club des Aînés : loto	
25 mai	Société d'Abbaye de Chevroux Tirs militaires à Chevroux	
29, 30 & 31 mai	Jeunesse de Chevroux : les Folles Nuits de l'Ascension	
31 mai	Société d'Abbaye de Chevroux : Tirs de l'Ascension à Chevroux	
8 juin	« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
21 juin	Commission « Culture & Loisirs » : soirée pizza	
28 juin	Club des Aînés : course	
6 juillet	« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
8 au 12 juillet	CVC : cours « Opti-laser I »	
13 juillet	Chœur mixte de Chevroux : kermesse	

# Calendrier des manifestations 2019 (fin)

---

15 au 19 juillet CVC : cours « Opti-laser II »

20 juillet Association Chevroux Paddle : Journée d'initiation à la plage à Chevroux



27 juillet CVC : Voile d'Or (coquelets midi & soir)



**1<sup>er</sup> août** **Journée : Marché villageois et animations**

**Chevroux** & « La Chevrotine » : Tournoi amical de pétanque



**Soirée : Fête Nationale**

10 & 11 août CVC - Chevroux : rencontre des vieux bateaux - avec soirée jazz (friture)



7 septembre « De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux

14 & 15 septembre CVC - Chevroux : régates de clôture (le 14 soirée fondue et le 15 à midi soupe aux pois offerte) - ouvert à tous



5 octobre « De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux



2 novembre « De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux



*(La liste des sociétés locales de nos 3 communes est à disposition auprès des administrations communales).*

# Quelques photos de la Fête nationale 2018



L'orateur du jour, M. Jean-Pierre Grin - Conseiller National, entouré du Président du Conseil général - M. Charles-Edouard Bonny et de notre Municipalité incorpore.

*de gauche à droite : Jérôme Schüpbach - Vice-Syndic, Charles-Edouard Bonny - Président du Conseil général, Jean-Pierre Grin - invité du jour, Jean Daniel Curchod - Syndic, Catherine Annen - Municipale, Corine Ranzoni - Municipale et Jacques Mayor - Municipal*

M. Grin et son épouse, accompagné par notre Syndic et son épouse.



## Fête nationale 1<sup>er</sup> août 2018 (suite)



Le cortège, emmené par la fanfare « L'Union Instrumentale» de Payerne, se dirige au port.

Et, comme chaque année, le feu d'artifice a ravit le public nombreux et enthousiaste.



L'apéritif, devant le bâtiment communal, a été servi par des membres de la Société de Jeunesse, que nous profitons de remercier sincèrement.

## « Merci » Chevroux



C'est tout à fait ça ! « Since 2010 »  
(traduction « Depuis 2010 », comme le dit notre logo)  
c'est bien tout un village qui nous soutient dans  
l'organisation de notre motocross biennal !

Les 22 et 23 septembre derniers, les « dieux » de la météo ont encore une fois été avec nous et pour la 5<sup>e</sup> fois ! Mais ça ne suffit pas ! Si cette édition a encore été couronnée de succès, c'est aussi grâce à vous tous ! Il est donc grand temps de vous témoigner toute notre gratitude !

- ♦ **A vous, tous les bénévoles de Chevroux** qui illustrez si bien la vie à la campagne : on remonte les manches et on donne un sérieux coup de main. Après tout, ensemble, on est plus fort...
- ♦ **A vous, les propriétaires terriens** qui organisez vos cultures en fonction de notre manifestation, qui venez bosser avec le sourire et qui gardez encore le sourire une fois que le terrain vous est rendu au meilleur de notre conscience...
- ♦ **A vous, tout le public de notre village** qui est chaque fois plus nombreux au bord de la piste et qui ne rate pas une occasion de venir manger la « friture à Irma et son Equipe »...
- ♦ **A vous, les Chevrotins supporters passionnés** d'un week-end qui, depuis qu'un motocross est venu jusqu'à vous, encouragez notre pilote local, soutenez ce sport et avez découvert que le motocross n'est pas que bruit et pollution...
- ♦ **A vous les habitants du quartier tout proche** (et des quartiers moins proches aussi), qui supportez sans broncher d'être réveillés par des moteurs vrombissants et qui supportez encore les soirées festives autour de la tonnelle...
- ♦ **A vous, les commerçants de Chevroux** qui soutenez la base de notre organisation par un partenariat toujours plus important...
- ♦ **A vous, Mesdames et Messieurs les Municipaux** actuels et anciens qui, depuis 2010, nous soutenez fidèlement et nous faites confiance dans nos projets toujours identiques mais jamais les mêmes...

... Le comité du Motocross Club de Chevroux vous dit, du fond du cœur, un énorme **MERCI** !

Au plaisir de vous revoir bientôt, ici ou là dans le village, lors d'une prochaine manifestation organisée par une de nos sociétés villageoises !

# Félicitations à nos champions



Photo La Broye / Alain Schafer

Le mardi 23 octobre 2018, en soirée, la Municipalité a eu le plaisir de recevoir Mlle Marie Bonny et M. Billy Roux, en compagnie de leurs familles.

A cette occasion ils ont été félicités pour leurs beaux palmarès et excellentes performances dans leur discipline respective, soit :

**Marie Bonny** : championne vaudoise de VTT (catégorie U19) ,  
une victoire en Coupe fribourgeoise et une 2<sup>ème</sup> place à la Garmin Cup

**Billy Roux** : vice-champion suisse de Motocross - championnat 2018  
(catégorie juniors)

Nous les félicitons et les encourageons pour la suite.

La Municipalité



Photo : Les sportifs méritants en compagnie de notre Municipalité

## Au p'tit self de la Motte 4



Depuis peu, un nouveau point de vente a vu le jour dans notre village à la Rue de la Motte 4, chez Sylvain et Karin Thévoz.

Ce petit self-service, ouvert à toute heure et 7 sur 7 vous permet de consommer des produits locaux, issus de la ferme Thévoz.

### Offre

Au fil des saisons, vous y trouverez :

oeufs, fruits, légumes, viande de boeuf Charolais, divers produits transformés comme confitures, conserves et autres spécialités.



## Bibliothèque intercommunale

### Rencontre Parents - enfants

Bibliothèque intercommunale « La Passade » à Grandcour  
Thème de lecture : « Chasse aux mandarines »

Mercredi 5 décembre 2018 de 9h30 à 11h00

Rencontres gratuites ouvertes à tous ; venez nombreux passer un bon moment autour des livres. Boissons et collations offertes.

Retrouvez tous les événements et nouveautés littéraires sur le site [www.biblio-la-passade.ch](http://www.biblio-la-passade.ch) ou sur [www.facebook.com/Biblio.LaPassade](https://www.facebook.com/Biblio.LaPassade)



## Vente de produits locaux

---



Depuis quelques années la vente de produits alimentaires et boissons diverses prend de l'ampleur dans notre commune. Ceci est très réjouissant et fort appréciable de consommer des légumes et fruits provenant de nos champs, jardins et vergers, ainsi que de déguster de très bons gâteaux, pains ou autres mets apprêtés par certains d'entre vous, accompagnés, pourquoi pas, d'une bonne bière du cru !

Cependant, ces ventes ne peuvent se pratiquer sans autorisation, connaissances ou mise en application de diverses mesures. Que ce soit sous forme d'autorisation communale, dans certains cas d'acquisition de licence, d'annonce au canton de la possession d'appareils de mesures, tels que balance, ou l'application des directives sur les produits d'emballage, etc...

Cette mise en conformité n'est pas dans le but de "chicaner" ou pénaliser qui que ce soit, mais bien de protéger, tant le vendeur que le consommateur, en cas de problèmes de gestion, de manutention, de salubrité, etc., liés au domaine des produits alimentaires ou des boissons.

Dans la mesure où vous êtes concernés, nous vous prions de compléter le formulaire d'annonce, que vous pouvez acquérir à l'administration communale (qui sera également disponible sur le site internet de la commune). Une fois complété, il suffit de retourner le document à l'administration communale, soit par e-mail, par poste ou directement sur place au bureau communal.

Par la suite, chaque demande sera analysée et nous vous informerons personnellement sur les démarches à entreprendre, afin d'obtenir le droit de vente de vos marchandises, ainsi que sur certaines directives à appliquer.

Tout en me réjouissant de consommer l'une ou l'autre de vos productions, je vous adresse mes meilleures salutations et vous souhaite plein succès pour votre activité artisanale.

# Circulation aux abords de l'école - Chevroux

---

Depuis la rentrée scolaire, plusieurs personnes se sont plaintes de la circulation aux abords de l'école de Chevroux.



En effet, beaucoup de parents conduisent leurs enfants en voiture à l'école, ce qui engendre à la fois une augmentation de la circulation autour de l'école et des risques d'accidents.

De plus, le nombre de places de parc étant limité, chacun parque sa voiture sans se soucier de la visibilité et des conséquences.

Vu la configuration de notre village, avec l'école plus ou moins centrée, nous ne pouvons qu'encourager les parents à laisser leurs enfants aller à pied à l'école.

Nous vous rappelons que le chemin du Passoir, qui relie le bas du village à l'école, est un chemin piéton sans risque et que de très nombreux enfants du village l'ont déjà emprunté.

De plus, la réfection de la route du Village, projeté courant 2020, prévoit un trottoir sur toute sa longueur, ce qui renforcera la sécurité des piétons.

Chacun souhaite la sécurité des enfants, mais tous ces déplacements en voiture augmentent les dangers liés à la circulation.

Alors, avant qu'il ne soit trop tard, réfléchissez à deux fois avant de conduire vos enfants à l'école en voiture !

La Municipalité  
Corine Ranzoni - Municipale



A pied. A l'école. Accompagné.

[www.pedibus.ch](http://www.pedibus.ch)

Dans notre édition de juillet 2017, nous vous avons déjà donné quelques pistes concernant la démarche du « Pédibus », qui a pour but de sensibiliser les parents à la mobilité douce, favorable à la santé et la sécurité des enfants.

Ce travail s'avère plus que jamais nécessaire. En effet, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a constaté une diminution de 9 % du transport actif chez les enfants entre 6 et 9 ans en l'espace de 20 ans.

Selon le BPA (Bureau de prévention des accidents), le nombre d'accidents impliquant des enfants augmente fortement avec le début de la scolarisation.

En parallèle, un important taux d'accompagnement des enfants, qui souvent se fait en voiture, crée des problèmes de sécurité et d'infrastructures aux abords des écoles.

Vous êtes intéressés par le Pédibus ? Vous souhaitez créer une nouvelle ligne ? Faire la promotion de ce mode de déplacement simple et ludique ? Ou simplement nous poser une question ?

Contactez la Coordination vaudoise du Pedibus :

◆ 076 330 83 58 Email: [vaud@pedibus.ch](mailto:vaud@pedibus.ch)



# Déchets : à ne pas traiter à la légère !!

## Nouvel horaire d'ouverture de la déchetterie communale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019

	Lundi	Mercredi	Samedi
du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	10 h 45 à 11 h 45	15 h 45 à 17 h 45	9 h 45 à 11 h 45
du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	10 h 45 à 11 h 45	15 h 45 à 16 h 45	9 h 45 à 11 h 45

Nous vous rendons attentifs à l'importance du tri des déchets, non seulement pour des raisons de sécurité mais, bien et surtout, pour notre futur et le devenir de nos enfants.

Nous rappelons que nombre d'objets doivent être recyclés et traités spécialement, notamment les piles, batteries, sans parler des bonbonnes de gaz, des déchets explosifs et bien sûr de l'amiante.

Notre brochure « MEMODéchets » est à votre disposition au bureau communal. N'hésitez pas à nous la demander ; elle est éditée avec le concours de la société « SAIDF » de Posieux.



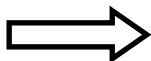
Nous restons, ainsi que notre personnel communal, à votre entière disposition pour tout renseignement.

La Municipalité



# Déchets plastiques - FLACONNAGES

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune va mettre à votre disposition, à la déchetterie communale, un big-bag pour les « flaconnages » (voir modèles :



PRODUITS DE NETTOYAGE, LESSIVE



LAIT, CRÈME



SHAMPOING, SAVON, COSMÉTIQUE



CE QUI EST ACCEPTÉ :

Tous les flacons, bouteilles et tubes.

HUILE, SAUCE, JUS DE FRUITS, VINAIGRE



Tous les formats et couleurs, à l'exception des plastiques de couleur noire.

Les flaconnages doivent être vidés.

## CE QUI EST A EXCLURE :

- Les flaconnages, bouteilles ou tubes de DE COULEUR NOIRE ; ils sont illisibles par les tris optiques.
- Les bouteilles à boissons en PET : elles doivent rester dans le cadre de la collecte PET Recycling Schweiz.



Prenez note de l'horaire d'ouverture de la déchetterie, durant les Fêtes de fin d'année, en page 4 du présent journal.



## Saison 2018 - 2019

Séance le dernier vendredi du mois de 14h à 16h  
à la salle de paroisse de Grandcour,  
sauf décembre (repas de Noël le samedi 15 décembre 2018)

30 novembre 2018 « ONG Construire son avenir au Cambodge :  
4 ans après » - Lionel Imhof

15 décembre 2018 **Fête de Noël**

25 janvier 2019 « Voyage au Rwanda » - Danièle Kung

22 février 2019 « L'Odyssée de Caroline vers la Chine » -  
Françoise Duc

29 mars 2019 Intervention de Christophe Schindelholz,  
Diacre suffragant

26 avril 2019 « Je souhaite rester à domicile : avec les soins  
à domicile, c'est possible » -  
Anne Burdet, CMS Payerne

24 mai 2019 **Loto**



28 Juin 2019 **Course**



Président : Jean-Claude Pradervand (079 212 29 72)  
Caissier : Francis Kaltenried (026 667 11 64)  
Secrétaire : Josette Quillet (021 534 65 36)

**Alors, jeunes ou moins jeunes retraités,  
venez nous rejoindre, vous ne serez pas déçus !**



## Nouveau site internet

Nous avons le plaisir de vous informer que le site internet de la Commune de Chevroux a été rénové.

Il sera en ligne prochainement.



Prenez le temps d'y jeter un coup d'oeil.

L'adresse n'a pas changé : [www.chevroux.ch](http://www.chevroux.ch)

mais sa présentation est toute autre ...

\*\*\*\*\*

## Nouvel horaire du bureau communal

**Bourse et Port / M. Michaël Rotzetter / 026 667.10.11**

[bourse@chevroux.ch](mailto:bourse@chevroux.ch)

[port@chevroux.ch](mailto:port@chevroux.ch)

Lundi // 14 h à 17 h

Mardi 8 h 30 à 11 h 30 //

Mercredi // 14 h à 17 h

Jedi 8 h 30 à 11 h 30 //

Vendredi 8 h 30 à 11 h 30 14 h à 17 h

**et sur rendez-vous**

**Grefe municipal et contrôle des habitants**

**Mme Sylviane Cattin / 026 667.10.05**

[admin@chevroux.ch](mailto:admin@chevroux.ch)

Mercredi 14 h à 17 h

Vendredi 14 h à 17 h

**et sur rendez-vous**

Merci d'en prendre bonne note.

La Municipalité

# Abattage du « Président » le 22 septembre

---



Samedi 22 septembre 2018, au « Bois de Chêne » à Chevroux, la terre a tremblé vers 11 heures, lorsque les 8 tonnes du chêne « Président » se sont effondrées sur le sol.

C'est devant une bonne vingtaine de personnes que l'équipe de bûcherons du garde-forestier M. Julien Perey s'est chargée d'abattre ce vieux chêne de 250 ans.

Une fois à terre, chacun a pu se rendre encore mieux compte de sa masse et les parents des nombreux enfants présents en ont profité pour immortaliser ce moment solennel, avant qu'il ne parte pour la scierie ; reste encore à trouver laquelle sera en mesure de débiter une bille de ce diamètre...



Jacques Mayor -  
Municipal



# Hirondelles de fenêtre



Notre messagère du printemps est réputée pour porter bonheur aux heureux élus chez qui elle s'installe. Espèce emblématique de nos villes et villages, l'hirondelle de fenêtre devrait profiter de l'extension actuelle des agglomérations. Pourtant il n'en est rien...

L'hirondelle de fenêtre vit au milieu de nous, construisant son nid de boue agglomérée sur les façades des bâtiments. Bien que perçue comme gage de chance, cette colocataire n'est souvent plus tolérée, en raison de ses déjections, salissant parfois les façades ou le sol (généralement, selon la nature du revêtement de façade, un nettoyage à l'eau suffit).

L'hirondelle ne trouve plus assez de matériau pour construire son nid, à cela s'ajoute le manque de nourriture.

Avec des gestes simples, nous pouvons remettre l'hirondelle de fenêtre « sur pattes ».

Tant que faire se peut, il est important de préserver les sites de nidification existants. Les hirondelles reviennent chaque printemps dans leur ancien nid et l'une des causes principales de leur déclin est la perte des sites de nidification traditionnels.

L'hirondelle de fenêtre a besoin de notre aide.

N'hésitez pas à créer des nouveaux sites de nidification (nids artificiels et/ou planchettes de soutien).



Schweizerische Vogelwarte  
Station ornithologique suisse  
Stazione ornitologica svizzera  
Staziun ornitologica svizra

CH-6204 Sempach

La Station ornithologique suisse et l'Association pour la protection des oiseaux ASPO / Birdlife Suisse s'engagent, grâce au programme de conservation des oiseaux en Suisse, soutenu par l'Office fédéral de l'environnement.

# Elagage des arbres et haies

---

La Municipalité rappelle à tous les propriétaires fonciers et fermiers qu'ils ont l'obligation de procéder à l'élagage des arbres et haies, faute de quoi les contrevenants seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office à leurs frais, selon l'article 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

## **Emondage des haies :**

- a) à la limite des propriétés ;
- b) à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et 2 mètres dans les autres cas.



## **Elagage des arbres :**

- a) au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur ;
- b) au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires de fonds sur lesquels court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement, afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Ces mesures sont également applicables aux propriétaires de parcelles forestières, en limite des chemins communaux.

**La Municipalité exige donc que ces travaux soient faits au plus tard jusqu'au 31 janvier 2019, faute de quoi ils seront exécutés aux frais des propriétaires.**



La Municipalité

# Déblaiement de la neige

---

La Municipalité pense également utile de rappeler aux automobilistes la teneur de l'article 20, alinéa 3 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation :

- ◆ Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné ;
- ◆ La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage des chasse-neige.



## Entretien des trottoirs et des entrées de propriétés

- ◆ Bien que plusieurs propriétaires déblaient la neige devant leurs bâtiments, nous rappelons qu'ils sont également tenus de procéder à l'enlèvement immédiat de la neige ou de la glace amoncelée sur les trottoirs de leur propriété ;
- ◆ Quant aux entrées de propriétés privées, chacun est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace ;
- ◆ Toutefois, dans les deux cas précités, il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique.

Pour le bien de tous, nous espérons que chacun se conformera de bonne grâce aux présentes prescriptions.



# Le SDIS - Broye-Vully recrute !



Le SDIS de la Broye-Vully a organisé deux séances d'information le 1<sup>er</sup> novembre écoulé dans notre région, à Payerne et Avenches, pour le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers **âgés de 20 à 35 ans**.

Si malheureusement vous n'avez pas pu participer à l'une de ces rencontres et que vous désirez rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers de la Broye-Vully, vous pouvez vous adresser au Cap Alexandre Michod - 079 215 79 46, responsable du recrutement, afin d'obtenir plus d'informations.

## Police des constructions

Selon l'article 103 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), le changement d'affectation d'un bâtiment doit faire l'objet d'une autorisation.

La Municipalité est tenue de contrôler ces changements d'affectation, notamment pour veiller à la sécurité des locaux, protection de l'environnement et respect du droit des tiers.

Les bâtiments agricoles qui sont devenus, avec les années, des dépôts pour entreprises, ateliers ou autres, doivent être mis en conformité, en soumettant un dossier complet pour enquête publique.

La Municipalité recommande et conseille aux propriétaires concernés de prendre contact avec l'administration communale pour tout renseignement, afin d'entreprendre cette démarche.



La Municipalité

## FC Ressudens

---

Nous vous remercions chaleureusement pour le soutien que vous avez accordé à notre club durant l'année écoulée et profitons pour vous souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'année.

Nous espérons enthousiasmer les habitants de Chevroux et les voir nombreux à nos prochaines manifestations :

**Mercredi 2 janvier** Apéro à la buvette de Grandcour

**Vendredi 18 janvier** Match aux cartes à la salle de gym de Grandcour

**Samedi 9 février** Repas de soutien à la salle de gym de Missy

**Samedi 23 mars** Reprise du championnat



Le Comité du FC Ressudens

## Office d'impôt du district de la Broye-Vully

---

La Direction générale de la fiscalité poursuit son adaptation du découpage territorial et son processus de modernisation et utilisation efficiente des ressources.

Dans une volonté de renforcer les centres de compétences régionaux, le Conseil d'Etat a pris la décision de fermer, dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018, l'Office d'impôt du district de la Broye-Vully de Payerne et celui du district de Morges.

**Les activités de l'office de Payerne ont été transférées, dès cette date, à l'Office d'impôt du Jura-Nord à Yverdon-les-Bains, sis Rue des Moulins 10.**

Adresse postale :  
Rue des Moulins 10  
Case postale 1161  
1401 Yverdon-les-Bains.



Merci d'en prendre bonne note.

# « La Lyre » & l'École de musique



« La Lyre » vous attend nombreux aux manifestations suivantes

- ◆ Dimanche 27 janvier 2019 : 14h loto de « La Lyre » et de l'école de musique à la salle du Collège de Grandcour (ouverture des portes 13h15) ;
- ◆ Vendredi 22 mars et samedi 23 mars 2019 : 20h soirées annuelles de « La Lyre » à l'Auberge communale de Corcelles-Payerne.



## Ecole de musique

Dès la rentrée scolaire d'août 2018, l'école de musique propose aux enfants un large éventail de cours, à Grandcour ou Chevroux, avec des enseignants professionnels diplômés, du niveau préparatoire au certificat (initiation musicale, flûte à bec, cuivres, clarinette, flûte traversière, saxophone, trombone, percussions, tambour).

Pour tous renseignements, tarifs et inscriptions :

[www.grandcour.multisite.ch](http://www.grandcour.multisite.ch) ou

contactez les responsables par courriel à l'adresse

[grandcour@multisite.ch](mailto:grandcour@multisite.ch)

ou M. François Marion par téléphone

au n° 079 294 48 12



Réductions pour les familles et premier cours à l'essai !



## Rire, c'est bon pour la santé

Notre ancien Président de la Confédération - M. Johann N. Schneider-Ammann nous l'a dit « Rire, c'est bon pour la santé ! ».

Alors venez rejoindre le « Club du rire » de Grandcour.

Les cours ont lieu tous les mardis (sauf vacances scolaires) à la salle de gymnastique du collège de Grandcour de 19h à 20h.

### Renseignements

Mme Brigitte Weber Rapin

026 667 10 65

[www.sagededurire.org](http://www.sagededurire.org)



# Glisse-club - Grandcour

Le Glisse-Club a le plaisir de vous présenter son programme pour la saison à venir :



- ◆ Verbier **15 décembre 2018** inscription jusqu'au 6 décembre
- ◆ Champéry **19 janvier 2019** inscription jusqu'au 10 janvier
- ◆ Grimentz **26 & 27 janvier 2019** inscription jusqu'au 15 novembre  
chez Lionel 079 580 27 79
- ◆ Nax **16 février 2019** inscription jusqu'au 7 février
- ◆ Adelboden **16 mars 2019** inscription jusqu'au 7 mars
- ◆ raquettes **22 mars 2019** **(selon météo)**

Pour toutes informations, veuillez vous référer au site internet [www.glisse-club.ch](http://www.glisse-club.ch) ou contactez la Présidente, Mme Nathalie Berney au 079 546 39 09 ou par courriel à : [information@glisse.club.ch](mailto:information@glisse.club.ch)

28 avril 2019 participation au Slow Up du Vully  
11 mai 2019 vente de gâteaux à Grandcour

## Cours d'improvisation théâtrale



Des cours d'improvisation théâtrale pour enfants de 8 à 12 ans et pour les 15 - 20 ans sont donnés le mercredi à Payerne.

Enfants de 8 à 12 ans CHF. 10.- le cours  
de 17h à 18h à l'Ancien hôpital

Jeunes de 15 à 20 ans CHF. 15.- le cours  
de 18h30 à 20h au GYB (salle de Fitness)

Inscription obligatoire Nombre de places limité

Leticia Cherbuin 076 693 06 13  
« Pile ou Face » [letismile@bluewin.ch](mailto:letismile@bluewin.ch)

Pour suivre mes activités :

<https://www.facebook.com/pileoufaceloisirs/>



**Bonne Année  
2019**

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos vœux les meilleurs pour la Nouvelle Année

